

REGLEMENT PARTICULIER CHAMPIONNAT REGIONAL DES GRIMPEURS

DIMANCHE 10 MAI 2009

ITINERAIRE : Parcours de 43 Kms

Rassemblement - 13h00 Départ Fictif : Parking du camping de l'Étang-Salé les Bains

Départ Réel : Sortie Étang-Salé les Bains ancienne RN1 au niveau du Gouffre, Direction rond point des Sables, Pont Mathurin, à droite vers rond point du Gol, à droite Avenue de Toulouse, tout droit rond point Bel Air Accès 2x2 voies vers Saint-Pierre, à droite échangeur Pierrefonds RD26, à gauche RD26 Route de l'Entre-Deux, à droite Nouveau Pont Entre Deux (1er passage), au rond point à droite RD 27, vers Bois d'Olives après la Chapelle à droite D27, à droite RD26 route de l'Entre Deux, à droite vers nouveau pont de l'Entre Deux (2^{ème} passage), à gauche vers Bras de Pontho par RD 27, à gauche vers Pont d'Yves, à gauche Chemin Henri CABEU, à droite Chemin Ferrier LEBON, à gauche Chemin des Acacias, à gauche rue Hoareau, à droite Rue de la Pépinière, à gauche rue des Rubis.

Arrivée : Face au stade du 23^{ème} Km - Bois Court

CATEGORIES : Pass' Cyclisme Open, Cat. 1, Cat. 2. Cat. 3. Junior.

HORAIRES : Départ à 13 h 00

Arrêt de l'émargement : 15 minutes avant le départ.

DEPANNAGE : Une voiture technique par club ayant + de 3 coureurs.

RAVITAILLEMENT : Sortie du nouveau pont sur la RD 27 jusqu'à Pont d'Yves, intersection D27/Chemin Cabeu (fin).

VOITURE SUIVEUSE : La caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des commissaires, des directeurs sportifs et de la sécurité. Un tirage au sort sera effectué avant le départ pour définir l'ordre des voitures techniques.

PRIX AUX COUREURS : Selon la grille du Comité Régional de Cyclisme de la Réunion.

RECOMPENSES : Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés. (Sauf Espoir et Vétéran uniquement les premiers).

COMMISSAIRES : GONNEAU Jean-Denis, THIONG-TOYE Huguette, MASCAREL Marie-Annick, NOMARI Jean-Marc, CHEFIARE Anthony, DE COTTE Philippe, GOULJAR Eddy.

DELEGUE FEDERAL : NATIVEL François

SIGNALEURS : Tout club qui participe est tenu de mettre à la disposition de l'organisation 2 signaleurs, le rendez-vous est fixé à 12h30 au Départ.

SECURITE : Demande de convention gendarmerie pour assurer la sécurité depuis l'échangeur de Bel Air jusqu'à l'échangeur de Pierrefonds.

D 27 : Mise en place de 2 signaleurs moto + demande priorité sur le rond point à U.T.R. (Département). Les motos signaleurs assurent la sécurité de la caravane de course et du public.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.